

HABITANTS DES COMMUNES DE SCEAUX DU GÂTINAIS, TREILLES EN GÂTINAIS, COURTEMPIERRE.

LE COLLECTIF DE GIROLLES et L'ASSOCIATION PRO T G VOUS INFORME

**La consultation publique qui a eu lieu en décembre 2020 se poursuit à la mairie de
Girolles du 15 mars au 12 avril 2021**

Des centaines d'habitations menacées par des odeurs pestilentielles Notre eau potable en danger Le Fusain et Petit Fusain sous le coup d'une pollution nouvelle

Le projet d'usine de méthanisation de Girolles précise que sur les 19.836 tonnes de résidus produits par cette usine (poussières et boues)

- **2.180 tonnes**, seront épanchés **chaque année** à quelques **800 mètres** du point de pompage de notre eau potable de Sceaux et Courtempierre (au lieu dit « La Mérie », à la limite des 2 communes)
- **2.380 tonnes** le seront sur la commune de Treilles (notamment au lieu dit Le Pin)
- **595 tonnes** sur la commune de Sceaux

Au risque de la pollution de notre nappe phréatique s'ajoute le ravinement vers la rivière « Le petit fusain » et du « Fusain » situé à moins de 100 mètres des zones de futurs épandages.

La diffusion des odeurs nauséabondes et des gaz diffusés par ces déchets (notamment ammoniac) générés par ce type d'épandage auprès de dizaines d'habitations est dénoncée par tous les riverains des installations déjà en service.

Un affront aux règles essentielles de bon voisinage, de sécurité, d'écologie et fait injure au principe de précaution.

L'association PRO-T-G fait une requête auprès de Madame le Préfet afin que cet épandage soit effectué dans des conditions plus respectueuses de notre environnement en :

- ✓ remplissant la requête au verso de ce tract et en la renvoyant au siège de l'association
- ✓ diffusant ce tract autour de vous,
- ✓ Le dossier complet de notre requête auprès de Monsieur le Préfet est consultable sur notre site internet : **www.pro-t-gatinais.fr** rubrique Méthanisation
- ✓ en vous rendant en mairie de Girolles déposer sur le cahier mis à votre disposition
 - ✓ donner votre avis sur le site de la préfecture : les6fermes@loiret.gouv.fr

Requête auprès de Madame le Préfet.

Je soussigné(e) nom* Prénom*
Demeurant*
Adresse mail (en majuscules).....
Téléphone.....@.....

J'ai pris connaissance des risques potentiellement générés par l'épandage des résidus du processus de méthanisation de la future usine de méthanisation de Girolles.

Je demande respectueusement à Madame le Préfet d'interdire cet épandage sur les territoires des communes de Treilles en Gâtinais, Sceaux du Gâtinais et Courtempierre en raison :

- de la proximité immédiate de multiples habitations de ces communes pour lesquelles les 50 mètres de recul théorique de non épandage s'avèrent insuffisants pour la sécurité et la jouissance dans des conditions de vie normales compte tenu des émanations nauséabondes dénoncées par de nombreux résidents déjà confrontés dans des sites affectés de ces mêmes rejets,
- de la proximité immédiate des rivières Petit Fusain et Fusain par rapport aux zones d'épandage, à certain endroit à moins de 100 mètres des champs d'épandages en surplomb de ces rivières
- des risques de pollution des nappes phréatiques, ces épandages étant prévus sur des champs proches de la station de pompage d'eau potable des communes de Courtempierre et Sceaux du Gâtinais au lieu- dit « la Mérie » situé à la limite de ces deux communes.

Fait à le.....
Signature(s) lu et approuvé

* mention obligatoire (plusieurs noms prénoms peuvent figurer)

Document à remettre au siège de l'association

PROTECTION DES TERRITOIRES GATINAIS PRO.T.G
Association loi de 1901 n° W451005004 Préfecture du Loiret 22/6/2017
28, allée des Houys
45490 COURTEMPIERRE

eoliennes45490@gmail.com

www.pro-t-gatinais.fr

Contact téléphone : 02-38-87-49-08

Ne pas jeter sur la voie publique